

Prénom: _____

Nom: _____

Nom de l'entreprise: _____

Profession: _____

Adresse de l'entreprise: _____ Unité: _____

Ville: _____

Province: _____ Code postal: _____

Numéro de téléphone: _____

Courriel: _____

Le designer doit fournir avec cette application:

- a) une carte professionnelle indiquant le nom, la profession, le nom de l'entreprise, le courriel et le site Web du designer et
- b) une copie de l'appartenance du designer à une organisation de design ou ; une copie du permis de commerce ou du certificat de revente du designer faisant preuve d'une entreprise de design.

Cette demande et les documents d'accompagnement doivent être soumis à Casavogue par courriel à designers@casavogue.ca ou par la poste à :

Programme Designer Casavogue
8260 Boul. Saint-Michel,
Montréal, Québec, H1Z 3E2, Canada

En signant ce formulaire, vous, le designer, confirmez que les termes et conditions décrits par Casavogue destinés au programme Casa Vogue designer ont été entièrement lus, compris et acceptés.

Cette demande sera traitée et révisée par Casavogue avant l'inscription au programme Casavogue designer. Le designer sera officiellement informé si et quand la demande a été approuvée.

Signature du designer _____

Date _____

Casavogue se réserve le droit de modifier ou d'annuler les termes et conditions liés au programme Casavogue designer en tout temps. Le programme peut être modifié ou annulé sans préavis aux membres enregistrés. L'adhésion peut être annulée à la discrétion de Casavogue à n'importe quel moment avec ou sans préavis aux membres enregistrés.

TERMES ET CONDITIONS

Les termes et conditions décrits dans cette section sont destinés au programme Casavogue Designer. Ces termes et conditions peuvent être modifiés à n'importe quel moment sans préavis aux membres enregistrés. Toute modification des termes et conditions de ce programme seront disponibles dans la section du programme Casavogue Designer sur le site Web et entreront en vigueur dès la date de publication.

Casavogue se réserve le droit de communiquer avec les membres directement à travers les coordonnées fournies par le membre en tout temps, concernant les modifications apportées au programme ou à leur adhésion.

Conditions d'admissibilité

Un designer professionnel accrédité sera admissible à participer au programme Casavogue Designer après approbation par Casavogue suivant la présentation des documents suivants :

- Un formulaire d'application rempli et signé ;
- Une carte professionnelle indiquant la profession, le nom de l'entreprise, le courriel et le site Web et ;
- a) Une copie d'un permis de commerce ou d'un certificat de revente qui prouve l'existence d'une entreprise de design (avec un certificat de revente signé supplémentaire pour chaque province où l'exemption de taxes est demandée) ou ;
- b) Une copie d'une carte de membre valide dans l'une des organisations professionnelles suivantes:
 - APDIQ (Association professionnelle des designers d'intérieur du Québec) ;
 - ARIDO (Association des designers d'intérieur enregistrés de l'Ontario) ;
 - ARIDNB (Association des designers d'intérieur enregistrés du Nouveau-Brunswick) ;
 - CDECA (Association des décorateurs du Canada) ;
 - CSP (Professionnels de la valorisation immobilière du Canada) ;
 - IDA (Designers d'intérieur de l'Alberta) ;
 - IDAS (Association des designers d'intérieur de la Saskatchewan) ;
 - IDIBC (Institut des designers d'intérieur de la Colombie-Britannique) ;
 - IDNS (Designers d'intérieur de la Nouvelle-Écosse) ;
 - PIDIM (Institut des designers d'intérieur du Manitoba) ;
 - Autres associations acceptées par la direction de l'entreprise.

Adhésion

- Les designers professionnels individuels peuvent appliquer pour une adhésion. Une demande ne peut pas être envoyée au nom d'une entreprise de design ou d'une entité. Les personnes employées par une même entreprise doivent appliquer individuellement ; l'entreprise elle-même ne peut pas devenir membre ;
- L'adhésion est non-transférable ;
- Le designer est responsable d'aviser Casavogue de toute modification à apporter à son dossier ;
- Le designer peut mettre à jour ses coordonnées en envoyant un courriel à designers@casavogue.ca ;
- Les membres peuvent annuler leur adhésion en tout temps en envoyant un courriel à : designers@casavogue.ca ;
- Les employés de Casavogue ne sont pas admissibles au programme.

Mésusage de l'adhésion

Le mésusage de l'adhésion peut provoquer la résiliation de l'adhésion. Casavogue se réserve le droit de réévaluer et de mettre fin à l'admissibilité d'un membre si Casavogue croit que le designer ne respecte pas les conditions de la présente entente. Casavogue informera le membre du programme de la résiliation de son adhésion.

Rabais

- Les membres recevront un incitatif de 10% du montant des articles au prix courant avant taxe, achetés en magasin ou 5% sur les articles en promotion ;
- L'incitatif est non négociable. ;
- L'incitatif ne s'applique pas aux cartes-cadeaux, aux services, à l'expédition et à la manutention ni aux autres frais ;
- L'incitatif s'applique quand le designer recommande Casavogue à un nouveau client ;
- Le retour et/ou les achats annulés seront déduits du profil du membre ;
- L'incitatif ne peut être appliqué aux achats effectués avant l'adhésion au programme ;
- L'incitatif est payé par chèque après balance payée et livraison des achats.

Conditions liées à l'achat et au paiement

- Le designer doit présenter la preuve d'adhésion ainsi qu'une pièce d'identité avec photo appropriée (par exemple un permis de conduire, une carte d'identité provinciale ou un passeport) au moment de l'achat ;
- Toutes les garanties relatives aux produits et services fournis par Casavogue appartiennent à l'acheteur au moment de l'achat ;
- Toutes les garanties applicables ne sont pas transférables ;
- Le membre est responsable du paiement de toutes les taxes applicables, les frais de service et tous les autres frais applicables sur les montants réduits conformément aux lois et aux règlements applicables ;
- Les retours ou les échanges des produits sont assujettis à la politique de retour de Casavogue et seront seulement fournis à l'acheteur initial. Le montant sera crédité sur le mode de paiement original en fonction du montant total payé (y compris le rabais d'adhésion).